



## AVIS PUBLIC DÉROGATIONS MINEURES

Prenez avis que lors de la séance ordinaire du conseil municipal de La Minerve, qui se tiendra le 2 avril 2024, à 19 h, le conseil devra statuer sur les demandes de dérogations mineures ci-après mentionnées, et toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à celles-ci :

Identification du site concerné	Nature et effets de la demande
<p>1. Adresse : 34, chemin Leboeuf Lot : 5069953 Matricule : 8730-56-7984</p>	<p>Autoriser la construction d'une résidence principale à plus de 4,09 mètres de la ligne <b>avant</b>, alors que le règlement de zonage 2013-103, article 11.1.1, grille de spécifications RT-20, exige une marge avant de 15 mètres.</p> <p>Autoriser la construction d'une résidence principale à plus de 4,79 mètres de la ligne <b>latérale gauche</b>, alors que le règlement de zonage 2013-103, article 11.1.1, grille de spécifications RT-20, exige une marge latérale de 5 mètres.</p>
<p>2. Adresse : chemin Versant Lot : 5813813 Matricule : 9425-88-5082</p>	<p>Autoriser la construction d'une résidence principale à plus de 5 mètres de la ligne <b>avant</b>, alors que le règlement de zonage 2013-103, article 11.1.1, grille de spécifications RT-29, exige une marge avant de 15 mètres.</p> <p>Autoriser la construction d'un bâtiment accessoire de type garage à plus de 5 mètres de la ligne <b>avant</b>, alors que le règlement de zonage 2013-103, article 11.1.1, grille de spécifications RT-29, exige une marge avant de 15 mètres.</p>

Le présent avis public est donné conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à La Minerve, ce 15 mars 2024.

Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public identifiant les demandes de dérogations mineures à être entendues à la séance ordinaire du 2 avril 2024, en affichant une copie du tableau ci-joint à chacun des endroits désignés par le conseil, le 15 mars 2024, entre 15 h et 17 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 15 mars 2024.

Suzanne Sauriol  
Directrice générale et secrétaire-trésorière